

LETTRE DU MAIRE AUX HABITANTS

Évry-Courcouronnes, le 15 juin 2019

Destinataires

Habitants Bois-Sauvage/Bois Guillaume

Objet : organisation du stationnement dans le quartier du Bois-Sauvage/Bois Guillaume

Madame, Monsieur,

Fin 2017, le Conseil Citoyen de Quartier du Bois Sauvage/Bois Guillaume avait signalé au conseil municipal les difficultés des habitants, automobilistes et piétons, à circuler et stationner au sein du quartier. Un travail de concertation s'était alors engagé entre les élus, les services de la ville et les instances participatives.


Après de nombreux échanges tout au long de l'année 2018 et au cours du premier semestre 2019, un programme de travaux permettant de répondre aux diverses problématiques rencontrées par les habitants a été établi.

Ainsi, je vous informe que les aménagements, préconisés par la Direction des Espaces Publics et validés par le Conseil Citoyen, seront engagés sur l'allée Lancelot, l'allée du Roi Arthur, l'allée Perceval et la place Gauvin. Ils consistent à la mise en place de marquages au sol, de panneaux de signalisation ainsi que d'un mobilier urbain anti-stationnement.

Les travaux débuteront le 24 juin 2019 pour une durée approximative de deux semaines.

La Ville est à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires au 01 60 91 62 11.

Espérant que cette amélioration de votre cadre de vie répondra à vos attentes, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations les plus sincères.



Maire d'Évry-Courcouronnes
Président délégué
de l'Agglomération Grand Paris Sud